



FORM' ACTION

FEDERATION CGT DES SOCIETES D'ETUDES

263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01 55 82 89 41 - Fax : 01 55 82 89 42 - E-mail : fsetud@cgt.fr - Site : <http://www.soc-etudes.cgt.fr>

LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS L'UNION EUROPEENNE ET LES ALTERNATIVES

[Journée d'étude du 25 Janvier 2018]

Intervenant : Eric TOUSSAINT – CADTM

Le capitalisme fait des ravages en France comme en Europe. La politique mise en œuvre, le néolibéralisme a des conséquences dramatiques pour tout le continent européen. Pour ce faire, nous avons fait le choix de proposer les textes qu'Éric Toussaint a remis aux participants de cette journée d'études. Ceux-ci y ont réfléchi via un questionnaire travaillé en atelier :

- *Quel est l'impact de la politique menée dans la zone euro dans mon travail syndical ?*
- *Quel est l'impact de la politique menée par la Commission Européenne dans mon travail syndical ?*
- *Comment a évolué la dette publique ces 10 dernières années en Europe ?*
- *La dette publique a augmenté principalement – à cause de l'augmentation des dépenses publiques réalisées pour combattre les effets de la crise ? – à cause des effets de la crise financière et des sauvetages bancaires ? Expliquer.*
- *Qu'a signifié pour toi la victoire de Syriza aux élections du 25 janvier 2015, il y a exactement 3 ans ?*
- *Qu'est-ce que l'Eurogroupe ?*
- *Quel a été l'impact de l'accord de juillet 2015 entre la Commission européenne et le gouvernement d'Alexis Tsípras ?*
- *Qu'est-ce que la politique du Quantitative Easing (QE) menée par la BCE ?*
- *Que se passe-t-il au Portugal ? Qui est au gouvernement ? Que fait ce gouvernement ?*
- *Qui est au gouvernement en Allemagne ?*
- *Que se passe-t-il en Grande-Bretagne ? Qui est au gouvernement, Avez-vous entendu parler de Jérémy Corbyn ?*

L'ensemble des camarades a aussi pu donner leur analyse et appréciation de la situation économique et sociale et en débattre avec Eric Toussaint.

Ces échanges ont permis, non seulement de redonner du « *punch* » aux camarades, mais aussi d'avoir une vision synthétique et combien réaliste de ce qu'un système économique peut faire.

Hold-up social : comment le droit du travail a été démantelé en Europe, sans aucun bénéfice sur l'emploi et les gens ?

Par Elisa Simantke, Harald Schumann

25 décembre 2017

L'Allemagne, la Grèce, l'Italie, la Roumanie, ou encore l'Espagne... Et maintenant la France. Ces dix dernières années, la plupart des pays de l'Union Européenne ont subi de profondes réformes du droit du travail. Officiellement, au nom de la lutte contre le chômage. Mais les études réalisées depuis, y compris par les institutions les plus libérales, sont unanimes : leur impact sur l'emploi a été minime. En revanche, ces politiques se sont traduites par une explosion de la précarité et une baisse des rémunérations pour les salariés. Basta ! en collaboration avec les journalistes d'Investigate Europe, propose une enquête grand format sur le hold-up des « réformes structurelles ».

La misère de l'emploi précaire a de nombreux visages. Elle peut prendre la forme de contrats de travail sans assurance maladie ni protection sociale. Il peut s'agir de temps partiels qui n'apportent pas un revenu suffisant pour vivre. Ceux et celles que cette misère affecte en sont aussi réduits à s'accrocher à un contrat temporaire après l'autre, ou sont contraints de gagner leur vie en tant qu'auto-entrepreneurs fictifs ou travailleurs prétendument indépendants.

Les méthodes varient selon les législations nationales de chaque pays, mais le résultat est toujours le même : des millions d'Européens doivent se contenter d'emplois précaires et mal payés, qui ne leur offrent aucune perspective. Et le phénomène continue de s'étendre.

Le président français Emmanuel Macron souhaite renforcer cette tendance. Dans sa dernière réforme, son gouvernement a par exemple autorisé les employeurs à embaucher des travailleurs pour des projets ponctuels, avec des contrats qui prendront automatiquement fin à l'issue de leur réalisation. Dans le même temps, les accords collectifs nationaux, qui offraient jusqu'ici des protections importantes aux salariés, ont vu leur rôle fortement affaibli.

Un jeune européen sur deux en contrat précaire

Tout ceci à un moment où l'économie européenne se porte un peu mieux qu'elle ne l'ait fait depuis dix ans. Dans la seule zone euro, 5,5 millions de personnes ont trouvé un nouvel emploi depuis la fin 2012. Mais selon les données collectées par Eurostat, l'agence de statistiques de l'Union européenne, 4 de ces nouveaux emplois sur 5 sont temporaires ou à temps partiel.

Dans leur majorité, ils sont mal rémunérés. Pourtant, les deux tiers des personnes concernées souhaiteraient un emploi permanent à temps plein, comme le confirme la Commission européenne dans son dernier rapport sur le marché du travail dans l'UE. Conclusion du département recherche de la banque américaine Merrill Lynch elle-même : la supposée prospérité actuelle de l'Europe est « *de mauvaise qualité* ».

Les jeunes en sont de loin les premières victimes. Près de la moitié des travailleurs âgés de moins de 25 ans sont en contrat temporaire. En Espagne, ce chiffre dépasse les 70%. « *C'est extrêmement problématique, reconnaît Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales.*

Ils ne peuvent quitter la maison de leurs parents, acheter un logement, faire des projets. Cela affaiblit l'économie toute entière », avertit cette femme politique conservatrice belge. « *Les gens qui sont en emploi précaire n'investissent pas dans leurs compétences, et leurs employeurs non plus, explique-t-elle. Plus les emplois sont précaires, moins l'économie est productive.* »

Un diagnostic partagé par d'éminents économistes. « *Toutes ces formes non-sécurisées d'emploi sont extrêmement coûteuses, à la fois pour les personnes concernées et pour la société dans son ensemble* », explique par exemple Olivier Blanchard, longtemps économiste en chef au Fonds monétaire international (FMI).

Des dirigeants européens obsédés par la flexibilité

Mais pourquoi l'emploi précaire atteint-il de tels niveaux ? Que faire pour inverser la tendance ? Dans leur entreprise de dérégulation des marchés du travail, les gouvernements européens et la Commission se sont basés depuis des années sur des hypothèses et des théories qui se sont révélées fausses et irréalistes. Les commissaires et les ministres nationaux en charge de l'économie ont systématiquement cherché à démanteler ou affaiblir les accords sociaux collectifs, combattu les syndicats et, ce faisant, favorisé les inégalités et l'insécurité au travail. Les pays de l'Union européenne sont aujourd'hui pris dans une course au moins-disant en ce qui concerne les salaires et les droits des salariés, rendant toute réponse au seul niveau national encore plus difficile.

Le mot-clé qui résume ces développements est la « *flexibilité* », explique le syndicaliste français Thiébaud Weber, un économiste chargé de suivre ces questions au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES). Les dirigeants européens sont « *obsédés par l'idée que le marché du travail est un marché comme les autres et qu'il doit être rendu aussi flexible que possible* », précise-t-il. Ce qui signifie permettre aux entreprises d'employer leurs salariés à leur propre discrétion, selon les conditions du marché, et au coût le plus bas possible. En d'autres termes, les employés sont les perdants. Selon Thiébaud Weber, les politiques sociales suivent le même principe à travers toute l'Europe, et « *la précarité en est le résultat logique* ».

451 réformes du droit du travail en dix ans

De fait, le droit du travail des pays de l'Union européenne a connu une vague de dérégulation depuis deux décennies, qui ne semble pas prête de s'arrêter. L'Organisation internationale du travail (OIT) a recensé, dans les pays dits « *développés* » et notamment dans l'UE, 451 réformes du droit du travail depuis l'année 2008. La plupart de ces réformes structurelles, comme elles sont appelées dans le jargon des économistes, suivent la même recette : si les travailleurs sont suffisamment flexibles et bon marché, alors les entreprises créent de l'emploi, le chômage baisse, et l'économie croît.

Telle est également la logique sous-jacente à l'« *Agenda 2010* » mis en œuvre par l'ancien chancelier fédéral allemand Gerhard Schröder pour casser les prétendues « *structures ossifiées* » du marché du travail. Les emplois temporaires ont été « *libérés des contraintes bureaucratiques* » et la limitation de ces contrats temporaires dans les start-ups allongée à quatre ans. Les « *mini jobs* » et les emplois à bas salaire ont bénéficié d'un traitement fiscal de faveur, et les chômeurs ont été contraints d'accepter n'importe quelle offre d'emploi, aussi mal payée soit-elle. En parallèle, un grand nombre d'entreprises ont choisi de s'exempter des accords salariaux collectifs et de recourir à des travailleurs temporaires, contractualisés ou à temps partiel, pour réduire leurs coûts salariaux.

Le tableau catastrophique de l'emploi allemand

Aujourd'hui encore, ces réformes sont considérées dans l'Europe entière comme une réussite incontestée. Le taux de chômage allemand est tombé au plus bas depuis la réunification (*2,5 millions d'Allemands seraient au chômage mais plus de 7 millions occupent un emploi à bas salaire*). Les hommes politiques des autres pays se plaisent à évoquer le modèle allemand lorsqu'ils veulent déréguler un peu plus le marché du travail national. La chancelière Angela Merkel a elle aussi l'habitude de chanter les louanges des « *réformes* » allemandes. Ce n'est que grâce à ces réformes que l'Allemagne « *a pu distancer la France* », a-t-elle affirmé en mai 2017.

Pourtant, le mythe du miracle allemand de l'emploi est trompeur. Certes, le nombre de personnes actives a augmenté de plus de 10 % entre 2003 et fin 2016, passant de 39 à 43 millions. Mais ce résultat n'a été atteint que par le remplacement d'emplois à temps plein par des temps partiels et des mini jobs. En réalité, le nombre d'heures travaillées n'a pas du tout augmenté jusqu'en 2010 ; le travail a seulement été réparti entre davantage de personnes. En outre, depuis 2011, le nombre d'heures travaillées a augmenté beaucoup plus lentement que l'emploi, et reste en deçà du niveau du début des années 90.

Résultat : en 2016, 4,8 millions de personnes en Allemagne vivaient exclusivement de « *mini jobs* ». Et 1,5 million de personnes supplémentaires occupent des emplois à temps partiel imposé. Sans oublier environ un million d'employés temporaires ou intérimaires, et plus de deux millions de personnes auto-employées, dont la plupart n'a pas assez de travail.

Une « armée de sous-employés à temps partiel »

L'« armée industrielle de réserve » constituée par les chômeurs, d'après la célèbre expression forgée par Karl Marx, « n'a vu sa taille réduite qu'au prix de la croissance d'une armée de réserve de sous-employés à temps partiel ou de sur-employés qui doivent jongler entre plusieurs emplois pour survivre ». C'est ainsi que le sociologue et économiste Oliver Nachtwey, auteur du bestseller allemand *La société du déclin*¹, résume la situation.

Le prétendu miracle allemand a ainsi condamné des millions de gens à vivre à cheval sur le seuil de pauvreté. Ces personnes doivent se débrouiller avec moins de 60 % du revenu moyen, environ 1070 euros par mois. En dépit d'un taux de chômage très bas, cette catégorie sociale n'a cessé de s'étendre pour atteindre aujourd'hui 16 % de la population. Une grande partie de ceux qui bénéficient encore de contrats à temps plein ont eux-mêmes été laissés sur la touche.

Les plus modestes gagnent moins en 2016 qu'en 1996

En tenant compte de l'inflation, les 40 % les plus modestes des salariés allemands gagnaient moins en 2016 que vingt ans auparavant, comme le gouvernement fédéral a dû l'admettre dans un récent rapport sur la pauvreté et la richesse. Ce qui a conduit le *Financial Times* à qualifier le miracle allemand de « simple mythe ». Une conclusion partagée par Christian Odendahl, chef économiste du think tank patronal Center for Europe Reform, lequel a résumé la teneur du rapport à destination du public international.

Mais dans les faits, le concept de la flexibilisation du marché du travail s'est transformé en un puissant dogme économique. En Espagne, les contrats à durée déterminée de quelques mois sont devenus la norme. Les Pays-Bas ont également rendu leurs salariés plus « flexibles » à travers diverses formes de contrats à temps partiel. En Italie, le nombre de « faux travailleurs indépendants » a explosé après que les professions libérales comme celles d'avocat ou d'architecte aient été « ouvertes à la concurrence » en 2006, et que l'encadrement des tarifs ait été aboli.

La Pologne, championne de la précarité

Mais c'est peut-être en Pologne que la sécurité de l'emploi a été la plus durement frappée. Pour rendre le pays encore plus attractif vis-à-vis des investisseurs internationaux après son entrée dans l'UE, le gouvernement de Varsovie a apporté en 2004 sa propre innovation dans le secteur des contrats précaires : tous les salariés seraient désormais employés à durée déterminée, et pourraient être renvoyés à tout moment sans avoir à fournir de justification particulière.

En parallèle, le gouvernement polonais a favorisé une expansion massive des contrats limités à des projets particuliers, en dehors du droit du travail. Les personnes concernées se voient refuser toute assurance maladie et toute protection sociale. Elles ne bénéficient pas non plus du salaire minimum. Des multinationales aux PME, de nombreux employeurs se sont rués sur l'aubaine. De sorte qu'aujourd'hui, plus d'un tiers des actifs polonais travaille sans sécurité ou pour des salaires de misère, davantage que dans tout autre pays de l'Union européenne. La législation polonaise sur le travail constitue un « retour au 19^e siècle », s'indigne Adam Rogalezski, secrétaire pour l'Europe de la confédération syndicale polonaise OPZZ.

Mais la Pologne n'est pas un cas isolé. Lorsque la crise financière a entraîné de nombreux pays de l'UE dans la récession, provoquant une forte hausse de la dette publique et du chômage, la dérégulation du marché du travail a été présentée comme la solution magique à tous les maux par la Commission, alors dirigée par le très libéral José Manuel Barroso, et par les ministres des Finances de la zone euro.

La flexibilité salariale, « un dogme religieux »

Pour l'économiste Olivier Blanchard, qui dirigeait au même moment le département de recherche du FMI, ce soudain engouement a quelque chose d'énigmatique. « Avant 2009, les réformes structurelles étaient un sujet secondaire », se souvient-il. Mais elles se sont rapidement transformées en slogan ressassé dans toutes les conférences officielles. « L'idée que l'affaiblissement des syndicats et la flexibilité salariale étaient le moyen de sortir de la crise était exposée comme un dogme religieux. » Ce qui était aussi évidemment, ajoute-t-il, « une manière pour les ministres des Finances et les banques centrales de se défaisser du problème sur d'autres. »

Le responsable des questions économiques dans la Commission Barroso, le finlandais Olli Rehn, a appelé les pays frappés par la crise à rechercher « une fixation flexible du salaire et davantage d'incitations à retrouver du travail pour les personnes sans emploi ». Dans le même temps, le patron de la Banque centrale Mario Draghi a mis la

¹ *Die Abstiegs-gesellschaft. Über das Aufbegehren in der regressiven Moderne*, Suhrkamp, Berlin, 2016.

pression sur les gouvernements espagnol et italien. Afin de restaurer leur solvabilité, les deux pays devaient « réformer le système de négociation des accords salariaux, et privilégier les accords au niveau de chaque entreprise pour adapter les salaires et les conditions de travail à leurs besoins spécifiques », selon les termes d'une lettre adressée aux dirigeants italiens. De l'Espagne étaient parallèlement demandées « des mesures pour réduire les salaires dans le secteur privé », et l'autorisation de contrats de travail « ne proposant qu'une compensation minimale en cas de licenciement ».

Limitier le pouvoir des syndicats

Les fonctionnaires travaillant sous l'égide d'Olli Rehn ont précisé ce qu'ils considéraient comme des réformes « favorables à l'emploi » dans un rapport sur le « développement du marché du travail ». Selon ce document, les réformes souhaitables sont celles qui « assouplissent les conditions des licenciements », « augmentent la durée maximale des contrats à durée déterminée ou d'intérim, ainsi que le nombre maximal de renouvellements », « réduisent le pouvoir de négociation ou la portée des accords collectifs » et « ont pour conséquence de limiter globalement le pouvoir des syndicats en matière de négociation salariale ».

C'est dans les pays les plus exposés à la crise, comme le Portugal, la Grèce ou la Roumanie, que les dirigeants européens ont favorisé de la manière la plus outrancière les intérêts des actionnaires. Les gouvernements de ces derniers pays étaient sous la dépendance des prêts en urgence des autres pays membres de la zone Euro et du FMI. Les fonctionnaires de la « troïka » formée par la Commission, le FMI et la Banque centrale européenne (BCE) ont mis à profit cette situation pour imposer – au nom des créanciers – une réforme radicale du droit du travail et des législations relatives au dialogue sociale, pour le plus grand bénéfice des employeurs.

Le droit social grec laminé sur commande

C'est ainsi qu'en octobre 2011, par exemple, Pierre Deleplanque, patron du producteur de ciment Heracles, lui-même filiale du leader mondial des matériaux de construction Lafarge, a pu transmettre directement ses exigences au chef de la délégation du FMI à Athènes, après un rendez-vous privé avec les fonctionnaires de la troïka. Le journal grec *Efimerida ton Sinakton*, partenaire d'Investigate Europe, a révélé la teneur de ce document confidentiel. Le cadre de Lafarge y demande, outre « la suspension des accords salariaux de branche », l'abolition des accords salariaux en vigueur dans les grandes entreprises « afin de favoriser les accords individuels » et supprimer ainsi toute protection collective pour les employés.

Tous ces vœux ont été exaucés. Les contrats associés aux prêts d'urgence à la Grèce, intitulés « protocoles d'accord », stipulaient que désormais les salariés pourraient être licenciés en ne recevant qu'une compensation minimale. Les accords salariaux nationaux ou de branche qui avaient été la norme jusqu'alors furent abolis. Aujourd'hui, les négociations ont presque systématiquement lieu à l'échelle de chaque entreprise, le plus souvent directement avec les salariés, sans passer par les syndicats.

De nouvelles lois « ont donné aux employeurs le pouvoir de prendre des décisions unilatérales », comme « la conversion de contrats traditionnels à temps plein en contrats précaires », ont conclu des chercheurs de l'Université de Manchester dans une étude ultérieure, financée – ironiquement – par la Commission européenne. Selon cette étude, d'innombrables contrats permanents ont été transformés depuis 2011 en contrats à temps partiel et à durée déterminée, et dans quatre cas sur cinq sans l'accord des personnes affectées. Le projet visait à rendre l'emploi moins sécurisé, et les salaires ont chuté de 23 % en moyenne.

En Roumanie, les lobbies patronaux rédigent des lois

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la fin imposée des négociations salariales contrevenait pourtant aux conventions internationales. Ce qui n'a pas suscité d'états d'âme du côté de la Commission européenne. Au contraire, ses fonctionnaires ont décidé d'appliquer les mêmes réformes radicales au Portugal. Dans ce pays, ils ont mis fin à l'expansion des contrats faisant l'objet d'accords négociés au niveau national pour toutes les entreprises d'une même branche, qui étaient jusqu'alors la norme. Avec un succès retentissant. Jusqu'en 2008, environ 45 % des salariés portugais disposaient de contrats liés à des accords de branche nationaux. Six ans plus tard, ce chiffre était tombé à 5 %.

En Roumanie, les fonctionnaires de l'UE ont même excédé leur mandat pour imposer une libéralisation radicale. En posant comme condition à un prêt d'urgence, en 2009, le « dégraissage des enceintes institutionnelles de négociation salariale », ils se sont directement mis au service des intérêts des multinationales et de leurs lobbies.

« *Le Council of Foreign Investors et l'US Chamber of Commerce [deux lobbys patronaux américains] ont été impliqués dans la rédaction même des nouvelles lois relatives au marché du travail, pour leur plus grand bonheur* », explique la chercheuse Aurora Trif, de l'Université de Dublin, qui a étudié les acteurs impliqués pour une autre étude financée par l'Union européenne. Selon elle, ces deux institutions n'ont même pas cherché à cacher leur influence sur cette législation. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

40 % des employés roumains au salaire minimum : 318 euros par mois

Résultat : un droit du travail permettant aux entreprises de passer leurs employés à temps plein sous des contrats à temps partiel, de proposer des nouveaux contrats à durée déterminée, et de recourir sans aucune restriction aux intérimaires. Dans le même temps, à l'initiative de la Commission européenne, le gouvernement roumain a supprimé tout dialogue social à l'échelle nationale, laissant la négociation des nouveaux contrats à la discrétion des employeurs.

Le système de négociation collective qui prévalait jusqu'alors, s'appliquant à 90% des salariés, « *a été pratiquement anéanti* », déplore Petru Dandea, secrétaire de la confédération syndicale Cartel Alfa. Les représentants élus du personnel ont également perdu toute protection contre le licenciement, tout comme les employés qui osaient faire grève. En conséquence de ces réformes draconiennes, les salaires ont subi une telle dégringolade que désormais 40% des salariés roumains ne touchent que le minimum légal (*318 euros mensuels*). « *Nous sommes payés comme si nous étions un pays de travailleurs non qualifiés* », résume le syndicaliste roumain. La Commission européenne en a pris bonne note. Lorsqu'un gouvernement ultérieur à Bucarest a annoncé en 2012 qu'il souhaitait encourager à nouveau les accords salariaux nationaux contraignants, les émissaires du commissaire Olli Rehn, avec ceux du FMI, ont mis leur veto. « *Nous pressons fortement les autorités de s'assurer que les accords collectifs nationaux ne contiennent pas d'éléments relatifs aux salaires et ne remettent en cause les progrès obtenus avec le nouveau code du travail adopté en mai 2011* », ont-ils écrits au gouvernement. En plein accord avec la Chambre du Commerce des États-Unis, qui a elle aussi signé une lettre de protestation. Le gouvernement a dû faire machine arrière.

Des réformes qui n'ont aucun bénéfice mesurable pour l'économie

Cependant, en intervenant ainsi, Olli Rehn et ses fonctionnaires usurpaient une prérogative qui n'était pas la leur. L'article 153 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit explicitement que l'UE et ses organes n'ont aucune responsabilité quelle qu'elle soit en ce qui concerne les « *rémunérations* ». Olli Rehn siège aujourd'hui au conseil de la Banque centrale de Finlande. Ne souhaitant pas revenir sur son rôle dans la réforme du droit du travail d'autres pays, il a refusé nos demandes d'entretien. L'ancien ministre des Finances des Pays-Bas, Jeroen Dijsselbloem, qui a supervisé en tant que président de l'Eurogroupe la précarisation massive du travail au Portugal et en Grèce, n'a pas non plus souhaité nous répondre.

Ils n'ont peut-être pas eu tort. Il est en effet clair depuis longtemps que les « *réformes structurelles* » qui pénalisent les salariés n'ont aucun bénéfice mesurable pour l'économie. « *La régulation du marché du travail n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la productivité* », confirme le rapport annuel 2015 du FMI. Même les économistes de l'OCDE, le club des nations les plus riches, traditionnellement très libéraux, ont dû concéder l'année dernière que « *la plupart des études empiriques examinant les effets des réformes visant à flexibiliser le marché du travail suggèrent qu'elles n'ont qu'un impact très limité, voire pas d'impact, sur le niveau de l'emploi* ». Une étude de l'Institut syndical européen, think tank des syndicats du continent, s'est penchée sur la question à partir de sondages approfondis dans huit pays, dont l'Espagne, la Pologne et l'Allemagne. Ces données suggèrent « *un résultat très clair* », selon Martin Myant, chef économiste de l'Institut : il n'y a « *aucune preuve empirique* » que la « *dérégulation a amélioré l'emploi ou réduit le chômage de certains groupes sociaux* ». Mais ces réformes ont été « *accompagnées par une augmentation de l'emploi précaire, en particulier dans les pays où la dérégulation a été la plus agressive* », ont conclu Martin Myant et ses collègues.

Généralisation du dumping social

Même le président de la Banque centrale européenne Mario Draghi, qui pressait naguère l'Espagne et l'Italie de modérer les salaires et d'affaiblir les syndicats, semble en proie au doute. Certes, l'économie européenne semble renouer avec la sacro-sainte croissance. Mais pas les salaires. Conséquence : l'inflation reste si basse, que Mario Draghi et ses collègues n'osent pas rétablir les taux d'intérêts à leur niveau traditionnel. « *Les modes de fixation*

des salaires et des prix dans la zone euro ont changé durant la crise, a-t-il récemment déclaré. Par exemple, les réformes structurelles qui ont renforcé le rôle des négociations salariales au niveau des entreprises ont pu rendre les salaires plus flexibles à la baisse, mais pas nécessairement flexibles à la hausse. »

Est-ce vraiment une surprise ? Le mécanisme comporte un risque énorme : les réformes, qui n'ont pas apporté de résultats tangibles, ont enfermé les pays de l'UE dans une course au moins-disant social, en termes de salaires et de conditions de travail. C'est aujourd'hui en France que cette course se poursuit. Le pays compte moins de personnes piégées dans des contrats précaires et mal payés que ses voisins européens. Pour les patrons français, c'est un désavantage, et ils réclament une « *décentralisation* » des négociations salariales et des contrats de travail plus flexibles. Emmanuel Macron a exaucé leurs vœux avec sa récente réforme « *pro-business* », selon les termes du *Financial Times*, du droit du travail (*lire l'article : Priorité à la négociation d'entreprise : pourquoi les salariés ont tout à y perdre*).

En France, le processus est en cours

Cette politique est menée en France alors qu'il « *n'y a pratiquement aucune preuve que la libéralisation du marché du travail y réduira le taux de chômage* », avertit l'économiste de Harvard Dani Rodrik. Cela ne semble pas inquiéter Emmanuel Macron et ses conseillers. Dans l'avenir, employés et patrons seront encouragés à négocier directement au niveau de l'entreprise, et le gouvernement a décidé de restreindre le champ d'application des accords collectifs nationaux. « *Nous donnons aux employés et aux employeurs la liberté de s'organiser eux-mêmes* », a expliqué un haut fonctionnaire du ministère du Travail, architecte en chef de la réforme d'Emmanuel Macron, dans le cadre d'une entrevue accordée à Investigate Europe. Il n'a cependant pas souhaité que son nom soit cité. Ce technocrate conteste que le but de la réforme soit de réduire les salaires, même les réformes similaires menées en Espagne ou au Portugal ont conduit à ce résultat.

Le gouvernement français a simultanément créé une nouvelle forme d'emploi précaire : à l'avenir, des travailleurs pourront être embauchés dans le cadre de « *contrats d'opération* » conclus pour un projet déterminé, sans limite formelle de durée, mais qui prendra automatiquement fin au terme de la réalisation du projet.

La France se dirige donc tout droit vers une aggravation de l'insécurité au travail, au moment même où c'est le contraire qui serait nécessaire. « *Si nous voulons nous attaquer à la hausse des inégalités, c'est une re-régulation du droit du travail qui est requise, pour renforcer à nouveau le pouvoir de négociation des salariés* », déclare par exemple Gustav Horn, dirigeant de l'Institut allemand de macro-économie (IMK), lié aux syndicats. « *Les emplois précaires ne doivent pas devenir la norme* », estime également Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi et aux affaires sociales, qui déclare avoir abandonné les politiques de dérégulation qui étaient celles de ses prédécesseurs.

Face aux libéralisations, opposer un nivellement par le haut

Existe-t-il une voie pour sortir de l'impasse dans laquelle les dirigeants actuels nous ont précipités ? Une idée fréquemment avancée consisterait à augmenter significativement les contributions des employeurs à la sécurité sociale pour les emplois précaires. Les travailleurs concernés par ces contrats doivent recourir bien plus souvent que les autres aux assurances sociales. Il serait donc logique que les entreprises paient le juste prix de la « *flexibilité* » imposée à ces employés. « *Nous ne voulons plus de profiteurs de nos systèmes sociaux* », affirme la commissaire européenne. Serait-ce pour autant suffisant ?

Une autre piste consisterait à réformer la base même des législations européennes du travail, juge Claudio Treves, secrétaire général pour les professions libérale de la confédération syndicale italienne CGIL. Au lieu de réguler tous les types de contrats de travail qui existent au sein de l'UE, le but devrait être de créer une « *charte européenne des droits fondamentaux des travailleurs* »², qui garantisse à chacune et chacun le droit à l'assurance maladie et à l'assurance retraite, ainsi qu'à un salaire minimum décent, quel que soit le type de contrat de travail. Une revendication déjà soutenue par plus de 1,3 millions de personnes en Italie, souligne-t-il. Les nouveaux défenseurs de la sécurisation du travail n'ont cependant pas encore suffisamment de poids et d'influence pour pousser une telle réforme. Seul un tout petit nombre de précaires sont aujourd'hui membres de syndicats.

Mais la situation pourrait évoluer, car l'économie numérique entraîne à son tour une explosion de la précarité. Les entreprises de l'économie des plateformes, telles Uber, Foodora ou Amazon, contournent le droit du travail à grande échelle, et leurs employés n'ont souvent aucune forme de protection sociale, de comité d'entreprise ou

² Il existe déjà une Charte sociale européenne, mais sa portée est généralement considérée comme limitée.

de protection contre les licenciements. Mais les nouveaux forçats du 21^e siècle pourraient bien vouloir en finir avec cet ordre des choses.

L'UE choisit de défendre l'intérêt du grand capital contre l'intérêt de la majorité

La Serbie n'est pas le seul cobaye

Par Eric Toussaint, Stefan Slavković

2 janvier 2018

(Éric Toussaint est interviewé par Stefan Slavković pour l'hebdomadaire serbe NIN.)

La Serbie comme les autres pays des Balkans, de même que le Portugal, l'Espagne, Chypre, appartient à la périphérie dont le Centre est constitué par la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche et surtout l'Allemagne, qui traitent la Périphérie comme un jardin expérimental. Le transfert de capitaux et de technologies du Centre vers la Périphérie est accompagné de conditionnalités politiques et financières via la Commission européenne, la Banque centrale européenne, le FMI, la BEI. En sens inverse, de la Périphérie partent des flux financiers en direction du Centre sous la forme de remboursement de dette, de rapatriement des profits réalisés par les entreprises étrangères qui exploitent la main d'œuvre « *bon marché* » de la Périphérie, sans oublier la fuite des capitaux et l'évasion fiscale organisée par les capitalistes de la Périphérie. Il faut y ajouter la fuite des cerveaux et de la main-d'œuvre en général qui va de la Périphérie vers le Centre et qui représente une richesse irremplaçable, sa plus grande richesse. On ne peut pas acheter de nouveaux citoyens.

De plus, avant la crise, un flux financier d'une ampleur énorme allait du Centre vers la Périphérie, principalement via le secteur bancaire allemand, autrichien, français, belge, hollandais et italien. Les dettes privées et publiques se sont accrues et, suite à la crise dans le Centre à partir de 2008, l'afflux financier s'est arrêté. Pour certains pays de la Périphérie, il est devenu dès lors plus difficile de rembourser la dette que ce soit celle des ménages, celles des entreprises ou celles des États. Avant que la crise bancaire n'éclate en Allemagne et dans les autres pays du Centre, il semblait facile d'obtenir de l'argent du Centre, c'était presque un cadeau. Il faut savoir que les banquiers du Centre le faisaient à cause d'un excès de liquidités et de la volonté d'investir en vue de profit. Mais une telle période est toujours suivie par une crise. À vrai dire, la Serbie n'est pas un cobaye isolé. Il en va de même pour l'Espagne, l'Irlande, le Portugal, Chypre, presque tous les pays des Balkans, dont la Grèce... Bref, les économies périphériques.

Considérez-vous que l'UE représente au moins un moindre mal pour la Serbie ?

Je suppose que l'UE reste toujours attirante vue de la Serbie. Et je comprends pourquoi, surtout si l'on tient compte du mantra sur le manque d'alternative. Outre que je viens d'un pays du Centre, je me suis rendu en Ukraine, en Bosnie, en Croatie, en Slovénie... pour répondre à des invitations lancées par des organisations de gauche. Il faut être un très grand optimiste et un très grand naïf pour penser, en prenant en compte l'expérience des faits, que l'UE choisira l'intérêt du citoyen libre et actif avant l'intérêt du capital. On laisse aux citoyens juste assez de liberté pour que le système, qui fonctionne économiquement contre eux, ne soit pas menacé. Je vous recommande d'être pour le moins prudents quant à vos désirs d'intégration à l'UE.

L'intérêt des créanciers privés et internationaux est bien clair, le manque de responsabilité aussi. Mais quelle est la responsabilité des gouvernements qui ont accepté des crédits nocifs ?

Dans la plupart des pays, la dette publique s'est accrue à cause du sauvetage des banques suite à leur faillite. Une telle transformation de la dette privée en dette publique s'est faite contre l'intérêt de la majorité de la population, les gouvernants qui ont fait cela devraient être punis et les dettes contractées pour sauver les banques responsables de la crise devraient être annulées.

Par ailleurs, les affirmations des gouvernements, selon lesquelles une réduction de l'impôt sur les bénéfices des grandes corporations va attirer des investisseurs et des employeurs intéressés par le fair-play, sont tout à fait contestables. La première conséquence de telles décisions a toujours été, sans exception, la réduction des revenus publics. Comme les recettes de l'État baissent en conséquence des cadeaux faits aux capitalistes nationaux et étrangers, le gouvernement doit financer le budget par l'endettement.

En outre, les PME n'ont aucun intérêt à la réduction de l'impôt des grandes entreprises, qui mène à l'effondrement de l'économie nationale, pousse l'activité vers le marché noir et diminue encore les revenus

publics. Le troisième type de responsabilité des gouvernements est le phénomène de « *l'éléphant blanc* », le financement de projets très coûteux qui ne servent en rien l'intérêt général. Ici c'est le projet « *Belgrade Waterfront* »³ – une entreprise exceptionnellement coûteuse, irréalisable sans financement et emprunt extérieurs et qui n'améliore l'infrastructure économique ni du pays ni de la ville. Les citoyens hériteront de la dette, et non pas les gouvernements qui changent souvent.

Vous avez été pendant un certain temps en contact avec Alexis Tsipras et Yanis Varoufakis en tant que conseiller pour l'audit de la dette publique. Pensez-vous que la Grèce aurait pu différemment affronter la « *troïka* » sans conséquences pénibles ?

Après les nombreuses protestations citoyennes d'opposition aux politiques antisociales imposées par la *troïka*, Tsipras est apparu comme représentant une alternative. Dans son programme, il était prévu l'audit de la dette, la socialisation des banques, la réduction des dépenses militaires... À cause de ses relations tendues avec la Turquie, la Grèce s'est munie d'armement américain, français et allemand dans des proportions invraisemblables et, on peut le dire, inutiles et très coûteuses. Washington, Paris et Berlin ont poussé les autorités grecques à ces dépenses illégitimes et continuent à le faire.

Dès le 25 janvier 2015, suite aux élections, il était clair que Tsipras serait premier ministre et le gouvernement a été formé deux jours après. Sur ces entrefaites, moins d'une semaine après, la BCE interdisait aux banques grecques l'accès normal aux lignes de crédit de liquidités.

A partir de ce moment, chaque vendredi, le gouvernement de Tsipras était contraint de demander à la BCE une aide exceptionnelle de liquidités (*Emergency Liquidity Assistance*, ELA), ce qui coûtait plus cher que les lignes de crédit ordinaires et entretenait un sentiment d'insécurité pour les dépôts bancaires (*ce qui a stimulé des retraits massifs pour un total de plus de 30 milliards d'euros en six mois*).

Il eût alors été normal que le gouvernement adopte une attitude d'autodéfense face à la BCE et qu'il réalise l'audit de la dette, qui avait alors atteint 180 % du PIB. Aucune personne saine d'esprit ne peut penser qu'une telle dette est complètement justifiée. Pourquoi est-ce si terrible de voir de quoi elle est constituée ? Mais Tsipras a succombé à la pression des banques privées étrangères et grecques, de Jean-Claude Juncker, Mario Draghi et du FMI et il n'a pas sanctionné les banques dont la gestion avait été illégale ou suspecte.

De même il n'a pas suspendu le paiement de la dette. C'était trop de concessions de la part d'un gouvernement qui se disait progressiste.

Pensiez-vous alors qu'Alexis TSIPRAS changerait d'avis sur le cours à donner à la politique grecque ?

Beaucoup de gens l'ont pensé après six mois, en juin, quand la rupture avec la « *troïka* » était inévitable. Le gouvernement a demandé au peuple grec, au demeurant très politisé, s'il souhaitait continuer à se soumettre aux exigences des créanciers ou pas.

Quelques jours avant le référendum du 5 juillet 2015, la BCE a de nouveau mis la pression en fermant les banques grecques pour effrayer les citoyens. Malgré ce chantage, le résultat du référendum a été clair. 61,5 % des Grecs ont voté Non et ont rejeté les exigences des créanciers c-à-d. de la *troïka*. Ce qui était très courageux.

Mais Tsipras était moins brave que le peuple qui l'avait élu. Je suis convaincu qu'il demandait au peuple de voter « *non* » mais qu'il s'attendait et espérait que l'autre option gagne. Il n'a pas obéi à la volonté des électeurs. Cela a provoqué un traumatisme, une terrible déception, non seulement en Grèce, mais aussi partout où existe un désir d'un monde plus juste. Le sadisme de la « *troïka* » envers la Grèce après le référendum n'a fait qu'approfondir ce traumatisme.

³ <https://www.nouvelobs.com/immobilier...> <https://www.courrierdesbalkans.fr/S...> Voir le site du promoteur immobilier : <https://www.eaglehills.com/our-deve...>

Est-ce que Tsipras et Varoufakis ont fait usage des conclusions et des recommandations de l'audit qui a été réalisé par la commission mise en place par la présidente du parlement grec ?

Ils ne les ont jamais utilisées. L'histoire se souviendra de Tsipras comme d'un traître, ce qui ne peut pas se dire de Varoufakis. Finalement, à l'Assemblée nationale, avec trente autres députés de Syriza et cinq ministres, il a voté le 15 juillet 2015 contre la capitulation face à la « *troïka* ». On s'en souviendra. En vérité, son nouveau livre « *Conversations entre adultes* » n'est pas très crédible. Il pensait, tout comme Tsipras, qu'il est possible d'amadouer Lagarde, Juncker, Merkel, Schäuble.

D'un côté, le 20 février 2015, il a signé un contrat avec l'eurogroupe où, en tant que ministre des Finances, il s'est engagé à rembourser la dette en respectant le calendrier et à continuer les privatisations. D'un autre côté, dans son livre, il affirme que, dès le mois de mars, il a tâché de convaincre Tsipras de s'opposer au FMI et à la BCE. Pourquoi ne s'est-il jamais personnellement dressé contre la politique avec laquelle il n'était pas d'accord ?

De plus, dans son livre, il dit qu'il a écrit sept lettres de démission et qu'il a déchiré chacune d'elles. Il aurait dû être plus transparent et politiquement plus persévérant et radical face à l'UE et au FMI. Il disait une chose publiquement, et pensait tout à fait différemment.

Vous avez mentionné le « *sadisme des créanciers* » ; d'un autre côté, on insiste sur la paresse et l'irresponsabilité des Grecs. Où est la vérité ?

Les Grecs les plus riches ont réussi à éluder l'impôt, mais les classes moyennes et inférieures ont dû le payer. En Grèce, quand vous ne payez pas l'État vous êtes dans l'illégalité et vous ne pouvez pas jouir de vos droits sociaux minimaux. Vous n'êtes littéralement plus un citoyen. Cela n'a rien à voir avec la paresse. Par exemple, avant que Tsipras n'arrive au gouvernement, deux millions cent cinq mille Grecs étaient dans cette situation d'exclusion à cause d'une dette inférieure à 3 000 euros. Nadia Valavani, la vice-ministre de Varoufakis, a proposé une mesure excellente : permettre aux gens de payer leurs dettes en cent versements mensuels de 20 euros minimum tout en annulant une partie⁴.

Dès le premier mois, environ sept cent mille personnes sont rentrées dans le système, ce qui a rapporté au gouvernement grec une somme importante de recettes imprévues. Pensez-vous que la Commission européenne et le FMI ont soutenu ce pas ? Non, elle a introduit au sein du troisième mémorandum une mesure selon laquelle celui qui est deux fois en retard de paiement de dette de 24 h est rayé du système.

En juin 2016, 250 000 personnes avaient été éjectées du système de régularisation mis en place grâce à Nadia Valavani. Maintenant il y a un demi-million de citoyens de plus qu'auparavant dans l'illégalité.

Que pensez-vous du mouvement DiEM25 de Yanis VAROUFAKIS ?

Je n'ai pas signé le manifeste de DiEM25 et je n'ai pas adhéré à ce mouvement créé en 2016 par Varoufakis. Bien que de nombreuses personnes que j'apprécie beaucoup participent au travail de cette organisation, je ne la soutiens pas. DiEM25 tâche de créer d'en haut une organisation transnationale de la gauche européenne avant les élections pour le Parlement européen de 2019 alors qu'il faut un processus enraciné à la base dans les luttes et dans les résistances.

DiEM25 plaide pour la réforme de l'UE et des organisations financières, mais Varoufakis, en tant qu'ex-ministre des finances, devrait savoir mieux que quiconque que l'UE ne fait que semblant de pouvoir être réformée. Les accords sur lesquels est fondée l'UE ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation unanime des pays-membres, ce qui est irréalisable.

On parle de l'élargissement et du renforcement de la zone euro.

Quelles en seraient les conséquences ?

L'influence sur l'économie européenne serait petite, peut-être serait-ce la croissance d'un pourcent du PIB. Mais, même si la zone euro est proche du gouffre, elle ne va pas s'effondrer car il n'y a pas d'alternative proposée. Dans le cas d'un élargissement, les économies les plus fortes et les grandes entreprises privées seraient encore plus

⁴ Voir Grèce : Troisième mémorandum - Le renversement d'un renversement

puissantes, parce qu'il n'y a pas de risque de dévaluation, et parce que la Commission européenne et la BCE les soutiennent farouchement. Ce sont les peuples des pays de la périphérie qui entreraient dans l'UE qui sentiraient à quel point celle-ci restreint la liberté de prendre des décisions démocratiquement.

Et tout simplement, l'euro en Allemagne et l'euro en Serbie (*même si elle rentre dans l'UE et la zone euro*) ne sont pas le même euro et ils ne le seront jamais. L'euro est une monnaie qui renforce les économies dominantes et qui vassalise les économies périphériques.

Contradictions Centre/Périphérie dans l'Union européenne et crise de l'euro

Par Eric Toussaint

17 novembre 2017

La crise qui a démarré aux Etats-Unis en 2007-2008 a frappé l'Union européenne de plein fouet à partir de 2008 et a provoqué de graves perturbations dans la zone euro à partir de 2010⁵. Les banques des pays les plus forts de l'Europe sont à l'origine de cette contagion depuis les Etats-Unis vers l'Europe car elles avaient massivement investi dans les produits financiers structurés. Ceci étant dit il est important d'expliquer pourquoi cette crise frappe plus durement l'Union européenne et en particulier la zone euro que les Etats-Unis.

Parmi les 28 pays de l'Union européenne, 19 pays ont une monnaie commune, l'euro⁶. L'UE compte environ 500 millions d'habitants⁷, soit presque la moitié de la Chine, de l'Afrique ou de l'Inde, les 2/3 de l'Amérique latine et 50 % de plus que les USA. On constate une grande disparité entre les pays de l'Union européenne.

L'Allemagne, la Grande Bretagne⁸, la France, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique et l'Autriche constituent les pays industrialisés et les plus forts de l'UE. 11 pays proviennent de l'ex Europe de l'Est (*3 républiques baltes- Estonie, Lituanie, Lettonie-, Pologne, Rép. Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie qui ont fait partie du bloc soviétique, la Slovénie et la Croatie qui faisaient partie de la Yougoslavie*). La Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne, Chypre sont percutés très fortement par la crise de la zone euro.

Disparité salariale dont profitent les grandes entreprises privées

La disparité salariale est très forte : le salaire minimum légal de la Bulgarie (*156 euros de salaire brut mensuel en 2013*) est 8 à 9 fois inférieur à celui de pays comme la France, la Belgique ou les Pays Bas⁹. Les disparités salariales à l'intérieur de chaque pays de l'Union européenne peuvent être également fort élevées. En Allemagne, 7,5 millions de salariés doivent se contenter d'un salaire mensuel de 400 euros alors que normalement le salaire mensuel en Allemagne dépasse 1200 Euros (*il n'y a pas de salaire minimum légal national en Allemagne*).

Cette disparité permet aux grandes entreprises européennes, notamment les entreprises industrielles allemandes d'être très compétitives car elles font réaliser une partie de leur production par les ouvriers et ouvrières de pays comme la Bulgarie, la Roumanie ou d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est, rapatrient ensuite les pièces en Allemagne pour les assembler et réaliser le produit final. Enfin elles exportent à l'intérieur de l'UE ou vers le marché mondial en ayant comprimé au maximum les coûts salariaux. Tout cela sans payer à l'intérieur de l'UE de taxe d'import/export.

Des disparités renforcées entre pays

Le refus de l'UE de développer de véritables politiques communes pour aider les nouveaux membres à réduire leurs désavantages économiques par rapport aux pays européens les plus forts a largement contribué à renforcer ces disparités structurelles préjudiciables au processus d'intégration. Les traités européens ont été conçus pour servir les intérêts des grandes entreprises privées qui profitent des disparités entre les économies de l'Union pour augmenter leurs profits et renforcer leur compétitivité.

⁵ Ce texte émane de la conférence donnée par Eric Toussaint le 31 octobre 2013 à la faculté d'ethnologie de l'université de Port au Prince (Haïti) sur le thème de la crise de l'euro. L'auteur remercie Michel Carles pour la prise de notes qui l'ont stimulé dans la rédaction de cet article.

⁶ La zone euro a été créée en 1999 par onze pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Ils ont ensuite été rejoints par la Grèce en 2001, la Slovénie en 2007, Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en 2009, l'Estonie en 2011, la Lettonie au 1^{er} janvier 2014 et par la Lituanie en 2015.

⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A...>

⁸ Suite au référendum de 2016 et aux négociations qui ont suivi, la Grande Bretagne quittera l'UE en 2019.

⁹ Voir <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/st...> avec les données jusque 2013. Voir aussi <http://www.inegalites.fr/spip.php?a...> qui contient des données s'arrêtant en 2011 malheureusement.

Le budget de l'Union européenne est minuscule, il représente 1 % du Produit intérieur brut de l'UE alors qu'un budget normal dans une économie d'un pays industrialisé représente 45-50 % ou plus du PIB. C'est le cas du budget fédéral des Etats-Unis ou de celui de la Belgique ou de la France.¹⁰ Pour donner une indication sur à quel point le budget géré par la commission européenne est minuscule il suffit de dire qu'il est comparable à celui de la Belgique qui compte 10 millions d'habitants soit un cinquantième de la population de l'UE. Il faut ajouter que la politique agricole commune représente près de 50 % du budget de l'UE.

La crise n'a pas été provoquée par la concurrence étrangère

La crise n'est pas due à la concurrence de la Chine, de la Corée du Sud, du Brésil, de l'Inde ou d'autres économies de pays en développement. Au cours des 15 dernières années, l'Allemagne (*mais aussi les Pays-Bas et l'Autriche*) s'est lancée dans une politique néo-mercantiliste : elle a réussi à augmenter ses exportations notamment au sein de l'Union européenne et de la zone euro en comprimant les salaires des travailleurs d'Allemagne¹¹. Elle a donc gagné en compétitivité par rapport à ses partenaires et en particulier ceux de pays comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal et même la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie (*qui ne font pas partie de la Zone euro*). Ceux-ci ont vu s'installer ou se creuser un déficit commercial par rapport à l'Allemagne et d'autres pays du Centre.

L'euro comme camisole de force

Lors de la création de l'euro, la monnaie allemande a été sous-évaluée (*à la demande de l'Allemagne*) et les monnaies des pays les plus faibles ont été surévaluées. Cela a rendu les exportations allemandes plus compétitives sur le marché des autres pays européens et les plus faibles d'entre eux ont été particulièrement touchés (*Grèce, Portugal, Espagne, pays d'Europe centrale et de l'Est, ...*).

En gros, l'endettement des pays de la périphérie au sein de l'UE est essentiellement dû au comportement du secteur privé (*les banques, les entreprises de construction immobilière, le reste de l'industrie et du commerce*). Incapables de rivaliser avec les économies les plus fortes, les secteurs privés se sont endettés, auprès des banques du Centre (*Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, Autriche, Luxembourg, ...*) mais aussi auprès d'agents internes, l'économie de ces pays s'étant largement financiarisée depuis l'adoption de l'euro. La consommation a connu un boom dans les pays concernés et, dans certains d'entre eux (*Espagne par exemple*), s'est développée une bulle immobilière qui a fini par éclater à partir de 2010. Les gouvernements de ces pays sont venus au secours des banques ce qui a provoqué une forte augmentation de la dette publique.

Evidemment, les pays qui font partie de la zone euro ne peuvent pas dévaluer leur monnaie puisqu'ils ont adopté l'euro. Des pays comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne sont donc coincés par leur appartenance à la zone euro. Les autorités européennes et leur gouvernement national appliquent dès lors ce qu'on appelle la dévaluation interne : ils imposent une diminution des salaires au grand profit des dirigeants des grandes entreprises privées. La dévaluation interne est donc synonyme de réduction des salaires. La dévaluation interne est utilisée pour augmenter la compétitivité mais on constate qu'elle est très peu efficace pour retrouver de la croissance économique car les politiques d'austérité et de répression salariale sont appliquées dans tous les pays. Par contre, les patrons des entreprises sont contents car cela faisait longtemps qu'ils voulaient réduire radicalement les salaires. De ce point de vue, la crise de la zone euro qui a pris un caractère très aigu à partir de 2010-2011 constitue une aubaine pour les patrons. Le salaire minimum légal a été réduit fortement en Grèce, en Irlande et dans d'autres pays.

Marché unique des capitaux et monnaie unique

Alors que la crise est née aux Etats-Unis en 2007, l'impact sur l'Union européenne a été beaucoup plus violent que sur les institutions politiques et monétaires états-uniennes. En fait, la crise qui secoue la Zone euro n'est pas une surprise, elle est un avatar des deux principes qui régissent cette zone : marché unique des capitaux et monnaie unique.

Plus largement, elle est la conséquence des logiques qui dominent l'intégration européenne : la primauté donnée aux intérêts des grandes entreprises industrielles et financières privées, la large promotion des intérêts privés, la mise en compétition à l'intérieur de l'espace européen d'économies et de producteurs qui ont des forces tout à fait inégales, la volonté de retirer aux services publics un nombre croissant de domaines d'activité, la mise en

¹⁰ Voir le tableau d'Eurostat sur les dépenses publiques : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tg...>

¹¹ Voir Eric Toussaint, « *Le couperet sur les acquis sociaux : l'exemple allemand* », <http://cadtm.org/IMG/pdf/06.pdf>

concurrence des salariés qui implique le refus d'unifier vers le haut les systèmes de sécurité sociale et les règles afin de protéger les travailleurs. Tout cela poursuit un objectif précis, celui de favoriser l'accumulation maximum de profits privés, notamment en mettant à disposition du Capital une main d'œuvre la plus malléable et précaire possible.

Le monopole du crédit aux Etats est réservé aux banques privées

La Banque centrale européenne a l'interdiction de financer directement les États. De plus, en vertu du traité de Lisbonne, la solidarité financière entre les États membres est formellement interdite. Selon son article 125, les États doivent assumer seuls leurs engagements financiers, ni l'Union ni les autres États ne pouvant les prendre à leur charge¹². L'article 101 du traité de Maastricht¹³, repris intégralement par le traité de Lisbonne¹⁴, ajoute : « *Il est interdit à la BCE et aux banques centrales des États membres [...] d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales, aux autres autorités publiques* ».

L'UE se place donc volontairement au service des marchés financiers puisque, en temps normal, les gouvernements des pays de la Zone euro dépendent totalement du secteur privé pour leur financement. Les investisseurs institutionnels (*banques, fonds de pension, assurances*) et des *hedge funds* se sont rués en 2010 sur la Grèce, maillon le plus faible de la chaîne européenne d'endettement, avant de s'attaquer à l'Irlande, au Portugal, à l'Espagne et à l'Italie. En agissant de la sorte, ils ont réalisé de juteux profits car ils ont obtenu de ces pays une rémunération importante en termes de taux d'intérêt versés par les pouvoirs publics pour pouvoir refinancer leurs dettes. Parmi ces investisseurs institutionnels (*les zinzins*), ce sont les banques privées qui ont fait le plus de profit car elles pouvaient directement se financer auprès de la Banque centrale européenne en lui empruntant des capitaux à 1 % de taux d'intérêt¹⁵ alors que dans le même temps, elles prêtaient sur une durée de trois mois à la Grèce à des taux de l'ordre de 4 ou 5 %. En lançant leurs attaques contre les maillons les plus faibles, les banques et autres *zinzins* étaient également convaincus que la Banque centrale européenne et la Commission européenne devraient d'une manière ou d'une autre venir en aide aux Etats victimes de la spéculation en leur prêtant les capitaux qui leur permettraient de poursuivre les remboursements. Ils ne se sont pas trompés. En collaboration avec le FMI, la Commission européenne a plié et a octroyé via le fonds européen de stabilité financière (*FESF*) et le mécanisme européen de stabilité (*MES*) des prêts à certains Etats membres de l'Eurozone (*la Grèce, l'Irlande, le Portugal et Chypre*) afin qu'ils puissent en priorité rembourser les banques privées des pays les plus forts de l'UE. Elle n'a donc pas respecté à la lettre l'article 125 du Traité de Lisbonne cité plus haut. Mais elle a respecté l'esprit néolibéral du Traité : en effet le FESF et le MES empruntent sur les marchés financiers les moyens financiers qu'ils prêtent aux Etats. De plus, des conditions draconiennes sont exigées : privatisations, réductions des salaires et des retraites, licenciements dans les services publics, réduction des dépenses publiques en général, sociales en particulier.

Des politiques qui aggravent la crise

Depuis 2010, les politiques appliquées par la commission européenne et les gouvernements nationaux n'ont fait qu'aggraver la crise et ce plus particulièrement dans les pays les plus faibles de la zone euro. En comprimant la demande publique et la demande privée, les ressorts de la croissance économiques sont réduits à néant ou presque.

La politique des dirigeants européens n'est pas un échec du point de vue des patrons

Les dirigeants européens des pays les plus forts et les patrons des grandes entreprises se félicitent de l'existence d'une zone économique, commerciale et politique commune où les transnationales européennes et les économies du Centre de la zone euro tirent profit de la débâcle de la Périphérie pour renforcer la rentabilité des entreprises et marquer des points en termes de compétitivité par rapport à leurs concurrents nord-américains et

¹² Article 125 du Traité de Lisbonne (2009) : « *L'Union ne répond pas des engagements des administrations centrales, des autorités régionales ou locales, des autres autorités publiques ou d'autres organismes ou entreprises publics d'un État membre, ni ne les prend à sa charge, sans préjudice des garanties financières mutuelles pour la réalisation en commun d'un projet spécifique. Un État membre ne répond pas des engagements des administrations centrales, des autorités régionales ou locales, des autres autorités publiques ou d'autres organismes ou entreprises publics d'un autre État membre, ni ne les prend à sa charge, sans préjudice des garanties financières mutuelles pour la réalisation en commun d'un projet spécifique.* » (C'est nous qui mettons en gras.)

¹³ Il s'agit du Traité instituant la Communauté européenne.

¹⁴ Article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

¹⁵ Depuis 2015, le taux auquel la BCE prête aux banques a été baissé à 0,00 %. Il faut ajouter que la BCE a assoupli ses exigences de qualité (*notation*) des titres apportés par les banques en garantie pour obtenir des liquidités. En effet, le seuil minimal de notation des titres admis par la BCE est supprimé « jusqu'à nouvel ordre » ...

chinois. Leur objectif, au stade actuel de la crise, n'est pas de relancer la croissance et de réduire les asymétries entre les économies fortes et les faibles de l'UE. Ils considèrent en outre que la débâcle de l'Europe du Sud va se traduire par des opportunités de privatisations massives d'entreprises et de biens publics à des prix bradés. L'intervention de la Troïka et la complicité active des gouvernements de la Périphérie les y aident. Le grand Capital des pays de la Périphérie est favorable à ces politiques car il compte bien lui-même obtenir une part d'un gâteau qu'il convoitait depuis des années. Les privatisations en Grèce et au Portugal préfigurent ce qui va arriver en Espagne et en Italie où les biens publics à acquérir sont beaucoup plus importants vu la taille de ces deux économies.

Considérer que la politique des dirigeants européens est un échec parce que la croissance économique n'est pas de retour, c'est largement se tromper de critère d'analyse. En effet, les objectifs poursuivis par la direction de la BCE, par la Commission européenne, par les gouvernements des économies les plus fortes de l'UE, par les directions des banques et des autres grandes entreprises privées, ce n'est ni le retour rapide à la croissance, ni la réduction des asymétries au sein de la zone euro et de l'UE afin d'en faire un ensemble plus cohérent où serait de retour la prospérité.

Il ne faut surtout pas oublier un point fondamental : la capacité des gouvernants, qui se sont mis docilement au service des intérêts des grandes entreprises privées, à gérer une situation de crise, voire de chaos, pour agir dans le sens demandé par ces grandes entreprises. Le lien étroit entre les gouvernants et le grand Capital n'est même plus dissimulé. A la tête de plusieurs gouvernements, placés à des postes ministériels importants et à la présidence de la BCE, se trouvent des hommes directement issus du monde de la haute finance, à commencer par la banque d'affaires Goldman Sachs. Certains hommes politiques de premier plan sont récompensés par un poste dans une grande banque ou une autre grande entreprise une fois qu'ils ont accompli leurs bons offices pour le grand Capital. Ce n'est pas nouveau mais c'est plus évident et régulier qu'au cours des 50 dernières années. On peut parler de véritables vases communicants et transparents.

Les effets sociaux de la crise

Ce que vivent les salariés et les allocataires sociaux de Grèce, du Portugal, d'Irlande et d'Espagne aujourd'hui a été imposé aux travailleurs des pays en développement à la faveur de la crise de la dette des années 1980-1990. Au cours des années 1980, l'offensive a également visé les travailleurs en Amérique du Nord à partir de la présidence de Ronald Reagan, en Grande-Bretagne sous la férule de Margaret Thatcher, la Dame de fer, et chez ses émules sur le vieux continent. Les travailleurs de l'ex-bloc de l'Est ont également été soumis au cours des années 1990 aux politiques brutales imposées par leurs gouvernements et le FMI.

Ensuite, d'une manière certes nettement moins brutale que celle qui a affecté les peuples du tiers-monde (*des pays les plus pauvres jusqu'aux économies dites émergentes*), l'offensive a pris pour cible les travailleurs d'Allemagne à partir de 2003-2005. Les effets néfastes pour une partie significative de la population allemande se font sentir encore aujourd'hui même si les succès des exportations allemandes¹⁶ limitent le nombre de chômeurs et qu'une partie de la classe ouvrière n'en ressent pas directement les conséquences.

Au cours de 2012-2013, la crise s'est aggravée en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en conséquence des politiques d'austérité brutale appliquées par des gouvernants complices des exigences de la Troïka. Dans presque tous les pays de l'UE, on assiste à l'approfondissement de l'offensive contre les conquêtes sociales.

Une Europe des peuples et de la solidarité internationale

Seules de puissantes mobilisations populaires pourront venir à bout de la stratégie des classes dominantes. Il est impératif pour les mouvements populaires de construire une stratégie continentale. Partout, le remboursement de la dette publique est le prétexte invoqué par les gouvernants pour justifier une politique qui s'en prend aux droits économiques et sociaux de l'écrasante majorité de la population. Si les mouvements sociaux et, parmi eux, les syndicats veulent victorieusement affronter cette offensive dévastatrice, il faut prendre à bras le corps la question de la dette publique afin d'enlever au pouvoir son argument principal. L'annulation de la partie illégitime de la dette publique, l'abandon des politiques d'austérité, la taxation massive du grand capital, l'expropriation des banques pour les intégrer à un service public de l'épargne et du crédit, la réduction du temps de travail, la fin des

¹⁶ L'Allemagne a connu une croissance économique portée par ses exportations alors que la plupart de ses partenaires de l'UE et, en particulier, de la zone euro ressentent durement la crise. Vu que dans toute l'UE, on assiste à la baisse de la demande des ménages décrite plus haut, à laquelle s'ajoute une réduction de la demande publique, les débouchés pour les exportations allemandes se réduisent nettement. L'effet boomerang sur l'économie allemande est déjà en cours.

privatisations et le renforcement des services publics sont des mesures essentielles d'un programme alternatif à la gestion capitaliste de la crise ¹⁷.

Leur mise en œuvre peut commencer pays par pays mais le processus ne pourra pas s'arrêter aux frontières nationales, il faudra une authentique constituante des peuples d'Europe afin d'abroger une série de traités européens et faire naître une fédération où la garantie des droits humains dans toutes leurs dimensions sera l'objectif principal. Il faudra simultanément pratiquer une politique de rupture avec le modèle productiviste consumériste afin de respecter la nature et ses limites. Emergera au cours de ce processus une Europe des peuples qui remettra à plat ses relations avec le reste du monde en restituant aux populations des autres continents victimes des siècles de pillage et de domination européenne ce qui leur est dû.

L'histoire montre que la répudiation de la « dette odieuse » est légitime

Par Eric Toussaint, Vittorio De Filippis

21 décembre 2017

Quand l'endettement d'un pays va contre l'intérêt de sa population et qu'il a été mis en place au profit des créanciers, il doit être annulé, estime Eric Toussaint, le porte-parole du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes.

Interview publiée par Libération le 19 décembre 2017.

Dans son dernier ouvrage, *Le Système dette, histoire des dettes souveraines et de leur répudiation* ¹⁸, Eric Toussaint, porte-parole du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, donne les clés pour comprendre comment l'endettement des États souverains a, de tout temps, été utilisé comme une arme de domination et de spoliation. Au fil des pages, une histoire des dettes peu connue, parfois rocambolesque, s'esquisse sous les yeux du lecteur. Enrichi par des documents d'archives et des comptes rendus officiels des échanges entre responsables politiques de tous bords et de tous pays, *le Système dette* est une plongée historique qui montre que la lutte contre les « dettes odieuses », illégitimes, illégales et insoutenables n'est pas un combat naissant.

Vous expliquez que les crises de la dette des pays du Sud sont toujours liées aux crises qui éclatent dans les pays capitalistes ?

À partir du XIX^e siècle, le recours à l'endettement extérieur et l'adoption du libre-échange constituent un facteur fondamental de la mise sous tutelle d'économies entières par les principales puissances capitalistes où se trouvaient les plus grandes banques. Chaque crise de la dette a été précédée d'une phase de surchauffe de l'économie des pays les plus industrialisés, au cours de laquelle il y a eu surabondance de capitaux dont une partie a été recyclée vers les économies de la « périphérie ». La crise est ensuite généralement provoquée par des facteurs externes aux pays périphériques endettés : une récession ou un krach financier ou encore un changement de politique des taux d'intérêt décidé par les banques centrales des grandes puissances du moment.

N'est-ce pas un peu exagéré de transposer ce passé au présent ?

Le système de la dette d'aujourd'hui reproduit toute une série de mécanismes de domination des États puissants sur les États plus faibles. Il faut ajouter que les classes dominantes des pays endettés tirent elles aussi profit de l'endettement. Elles encouragent les gouvernants à emprunter en interne et à l'étranger, car l'emprunt contribue à ce que les impôts, qui pèsent sur la bourgeoisie, ne soient pas élevés. Elles achètent des titres de la dette de leur pays afin d'obtenir un rendement élevé garanti par l'État.

Selon vous, une série de mécanismes qui ont été mis en place, il y a deux siècles, sont toujours actifs de nos jours.

L'utilisation de la dette extérieure comme arme de domination a joué un rôle fondamental dans la politique étrangère des principales puissances au cours du XIX^e siècle, et cela se poursuit au XXI^e sous des formes qui ont évolué. La Grèce, pendant les années 1820 et 1830, a été soumise aux diktats des puissances créancières (*en particulier la Grande-Bretagne et la France*). Haïti, qui s'était libéré de la France au cours de la Révolution et avait proclamé l'indépendance en 1804, a été asservi, en 1825, au moyen de la dette. La Tunisie endettée a été envahie par la France en 1881 et transformée en protectorat. Le même sort a été réservé à l'Égypte en 1882 par la Grande-Bretagne. Ce qui s'est passé avec la Grèce, Chypre, le Portugal ou l'Irlande au cours des dix dernières

¹⁷ Pour un développement de ces propositions, voir le texte collectif : Les défis pour la gauche dans la zone euro, <http://www.cadtm.org/Les-defis-pour-la-gauche-dans-la>

¹⁸ *Le Système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Les liens qui libèrent (LLL), 19,50 €.

années le confirme. Bien sûr, les méthodes utilisées ont changé, de nouvelles formes de coercition sont mises en pratique. Depuis 2010, la Troïka, composée du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne (et de l'Eurogroupe, qui réunit les ministres des Finances des pays de la zone euro), dictent aux autorités grecques ce qu'elles doivent faire sur le plan économique et social.

Mais la Grèce a sa part de responsabilité, quel rapport avec un « système dette » ?

Au début des années 2000, la création de la zone euro a généré d'importants flux financiers volatils et souvent spéculatifs, qui sont allés des économies du « centre » (Allemagne, France, Benelux, Autriche...) vers les pays de la périphérie (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne, Slovaquie...) Les grandes banques privées et d'autres institutions financières des économies du centre ont prêté de l'argent aux secteurs privé et public des économies périphériques, car il était plus profitable d'investir dans ces pays que dans les marchés nationaux des économies du centre. L'existence d'une monnaie unique, l'euro, a encouragé ces flux, car il n'y avait plus de risques de dévaluation.

Cela a créé une bulle du crédit privé, touchant principalement le secteur immobilier, mais aussi celui de la consommation. Les banques privées d'Europe occidentale ont utilisé l'argent que leur prêtait massivement, et à bas coût, la BCE pour augmenter leurs prêts à des pays comme la Grèce sans vérifier la solvabilité des emprunteurs. Les banquiers cherchaient à faire du rendement, peu importe les risques. Ce qui est arrivé à la Grèce en 2010, quand les banquiers occidentaux ont fermé le robinet, est arrivé peu après à l'Irlande, au Portugal, à Chypre et, dans une certaine mesure, à l'Espagne.

« Périphérie », « centre » ... Ce sont des mots qu'on utilise rarement aujourd'hui en économie.

Pourtant, il existe une hiérarchie entre des pays du « centre riche » et des « pays périphériques », que ce soit à l'intérieur de l'Union européenne ou à l'échelle de la planète.

Mais quel rapport avec cette notion de « dette odieuse » que vous dénoncez ?

Sur la base de toute une série de jurisprudences, Alexander Sack, un juriste russe exilé à Paris après la révolution bolchevique, a élaboré en 1927 la doctrine juridique de la « dette odieuse ». Selon cette doctrine, si la dette a été contractée contre l'intérêt de la population, et que les créanciers en étaient conscients, ou auraient dû l'être, elle est qualifiée d'« odieuse », et elle peut être annulée. Cette doctrine émane d'un professeur conservateur qui voulait défendre les intérêts des créanciers tout en leur disant de prendre soin de vérifier l'usage que l'emprunteur fait des crédits accordés.

Et vous affirmez, qu'une série de dettes ont été répudiées sur cette base...

Oui, et notamment aux États-Unis. En 1830, quatre États des États-Unis sont touchés par des émeutes sociales qui renversent leurs gouvernements corrompus et répudient la dette contractée auprès de banquiers véreux. Les projets d'infrastructures qu'ils étaient censés financer n'ont pas été réalisés à cause de la corruption. En 1865, quand les Nordistes gagnent contre les Sudistes, ils décrètent que ces derniers doivent répudier les dettes contractées auprès des banques pour financer la guerre (c'est le contenu du 14^e amendement à la Constitution). Une dette considérée comme « odieuse », car contractée pour défendre le système esclavagiste.

Vous avez d'autres exemples ?

Il y a bientôt un siècle, en février 1918, les Soviétiques ont décrété la répudiation des dettes tsaristes. En 1919, le Costa Rica répudie une dette contractée par l'ex-dictateur Federico Tinoco Granados, au bénéfice de sa famille, c'est un ancien président des États-Unis, William Taft, qui intervient en tant qu'arbitre et entérine la répudiation. Car l'argent emprunté était destiné à des intérêts personnels. Plus récent : dix jours après l'invasion de l'Irak, en 2003, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, John Snow, a convoqué ses collègues du G7 pour annuler les dettes contractées par Saddam Hussein, en utilisant l'argument de la « dette odieuse ». En octobre 2004, 80 % de la dette de l'Irak a été annulée. Cela montre la validité de l'argument de droit international.

Comment transposer toutes ces observations sur la Grèce ?

La dette réclamée par la Troïka à la Grèce représente 90 % de la dette publique grecque. Les prêts de la troïka ont clairement été octroyés contre l'intérêt des Grecs eux-mêmes. On leur a imposé des mesures qui ont dégradé l'exercice de leurs droits fondamentaux et de leurs conditions de vie sans améliorer la situation. La Troïka a prêté de l'argent à la Grèce afin que celle-ci rembourse les banques privées occidentales. La Commission pour la vérité

sur la dette grecque, dont j'ai coordonné les travaux en 2015 à la demande de Zoé Konstantopoulou, la présidente du Parlement grec, a prouvé que les membres de la Troïka étaient conscients des effets néfastes de leurs exigences.

Idem pour le Venezuela ?

Pour se prononcer, il faudrait pouvoir procéder à un audit de la dette vénézuélienne qui a été contractée sous le régime d'Hugo Chávez et par son successeur Nicolás Maduro. Un audit pour répondre à la question suivante : « Ces dettes ont-elles servi les intérêts des populations ou bien ont-elles servi à financer les intérêts d'une minorité privilégiée ? ».

Il est très important de réaliser un examen très rigoureux du processus d'endettement.

Il est frappant de constater que l'opposition de droite à Nicolás Maduro n'exige pas la suspension ou l'annulation de la dette. Faut-il rappeler que la classe dominante locale a investi dans les dettes émises par le régime en place et compte donc sur la poursuite du paiement de la dette après le renversement de Nicolás Maduro ?

Répudier une dette n'est-ce pas se couper du financement externe ?

L'histoire du capitalisme démontre le contraire. En 1837, le Portugal qui avait répudié sa dette à l'égard de banquiers français a pu, ensuite, émettre quatorze emprunts successifs en France et ailleurs. Idem pour les États-Unis... Les Soviétiques répudient leur dette en 1918 et, malgré cet acte, à partir de 1924, tous les pays occidentaux se sont bousculés au portillon de l'URSS pour prêter de l'argent. Les exemples ne manquent pas. J'ajoute que l'annulation de la dette illégitime est insuffisante ! Annuler des dettes sans réaliser d'autres politiques concernant les banques, la monnaie, la fiscalité, les priorités d'investissement et la démocratie, n'empêchera pas d'entraîner le pays concerné par cette annulation dans un nouveau cycle d'endettement. La répudiation de la dette qualifiée d'odieuse est nécessaire et légitime, mais elle doit s'inscrire dans un plan économique et social d'ensemble.

La dette a joué un rôle déterminant dans l'Histoire

Par Eric Toussaint, Erwan Mana'ch

11 décembre 2017

Erwan Mana'ch a interviewé Éric Toussaint pour l'hebdomadaire français Politis

Toute votre analyse porte sur l'idée que la dette a joué un rôle déterminant dans l'Histoire.

Pourquoi ?

Dans toute une série d'événements historiques majeurs, la dette souveraine était un élément dominant. C'était le cas, à partir du début du 19^e siècle, dans les États qui luttèrent pour leur indépendance, en Amérique latine du Mexique à l'Argentine, comme en Grèce. Pour financer la guerre d'indépendance, ces pays naissants ont contracté des prêts auprès de banquiers de Londres dans des conditions léonines, qui les ont amenés en réalité dans un nouveau cycle de subordination.

D'autres États ont carrément perdu, officiellement, leur souveraineté. La Tunisie avait une autonomie relative dans l'Empire ottoman, mais s'était endettée auprès des banquiers de Paris. C'est clairement par l'arme de la dette que la France a justifié sa mise sous tutelle, et sa colonisation.

Dix ans plus tard, en 1882, l'Égypte a elle aussi perdu son indépendance, d'abord occupée militairement par la Grande-Bretagne qui voulait recouvrer les dettes contractées par le pays auprès de banques anglaises, avant d'être transformé en colonie.

Peut-on aller jusqu'à dire que la dette est employée à dessein, pour « verrouiller » des positions de domination d'un pays sur un autre ?

Il ne s'agit pas d'un complot global et systématique. Lorsque les républicains indépendantistes grecs et latino-américains se sont rendus à Londres pour emprunter des fonds, ce qui allait advenir ensuite n'était pas prévu par la monarchie britannique. Mais les grandes puissances ont très vite perçu l'intérêt qu'elles pouvaient tirer de l'endettement extérieur d'un pays pour justifier une intervention militaire et une mise sous tutelle, à une époque où il était permis de faire la guerre pour récupérer une dette.

**Vous vous arrêtez sur la crise de la dette grecque du XIX^e siècle,
qui présente selon vous des similitudes avec la crise actuelle. Pourquoi ?**

Les problèmes commencent à la suite de la première grande crise bancaire internationale, qui éclate à Londres en décembre 1825. Les banques fragilisées ne veulent plus prêter, comme après la crise de *Lehman Brothers* en 2008. Les États naissants comme la Grèce avaient emprunté dans des conditions tellement abusives, et les montants perçus étaient tellement bas par rapport aux montants réellement empruntés, qu'ils étaient incapables de rembourser leur créance sans un nouveau prêt. Lorsque les banques s'arrêtent de prêter, la Grèce n'est plus en mesure de refinancer sa dette. Ses remboursements s'interrompent en 1827.

C'est là que le « système dette » ressemble à celui d'aujourd'hui : les monarchies française, britannique et le tsar de Russie – la « *Troïka* » – se mettent d'accord pour octroyer un prêt à la Grèce et lui permettre de naître comme État indépendant, ce qui les arrange, car cela déstabilise l'Empire ottoman. En échange, ils signent en 1832 une « *convention sur la souveraineté de la Grèce* », que j'exhume dans mon livre. Elle crée en Grèce une monarchie, alors que les indépendantistes auraient bien voulu une République.

Le roi choisi, Othon 1^{er}, est un prince bavarois âgé de 15 ans, qui ne parle pas grec et n'a jamais mis les pieds en Grèce. Le document stipule que cette monarchie a comme devoir de consacrer comme priorité dans son budget le remboursement d'une dette contractée auprès des trois puissances, via la banque *Rothschild* de Paris, afin qu'ils remboursent les banquiers londoniens. Les dépenses engagées par la *troïka* pour installer cette monarchie, avec le recrutement de 3 500 mercenaires bavarois pour mener une guerre « *d'indépendance* », doivent aussi être remboursées par la Grèce.

Je montre ainsi qu'au début du XIX^e siècle, seulement 20 % du montant prêté à la Grèce va effectivement à la Grèce. Le reste va aux commissions prises par la banque *Rothschild*, au paiement des mercenaires, à leurs frais de déplacement vers la Grèce et à d'autres frais pour installer la monarchie.

Depuis, la Grèce a vécu dans une situation de subordination permanente. Elle y est retombée de manière encore plus forte depuis 2010. Une nouvelle fois, des puissances publiques se sont réunies pour récolter des fonds servant à rembourser les créanciers privés. En l'occurrence les banques françaises, allemandes, belges et hollandaises.

**L'histoire montre également une sorte d'alliance objective entre les classes dominantes
des pays endettés et les États prêteurs, qui favorisent un certain « conservatisme » ...**

Nous ne pouvons pas comprendre l'histoire du système dette sans considérer le rôle de la classe dominante locale. Dans chaque exemple, elle pousse les autorités à emprunter en interne et à l'étranger, car l'emprunt contribue à ce que les impôts, qui pèsent sur la bourgeoisie, ne soient pas élevés. Elle se comporte aussi en rentière, en investissant elle-même dans les emprunts d'État émis par son pays. Lorsque le régime du libéral-démocrate mexicain Benito Juárez répudie une partie des dettes contractées auparavant par les conservateurs, certains bourgeois demandent la naturalisation française, afin que la France intervienne militairement pour le renverser, au nom du remboursement de ses ressortissants. C'est toujours vrai aujourd'hui. Fin 2001, quand l'Argentine suspend le paiement de sa dette, la bourgeoisie argentine s'offusque, parce qu'une grande partie de la dette émise à Wall Street était détenue par des capitalistes argentins.

**A contrario, la notion de dette « odieuse », née dans les années 1920, n'était pas issue de la gauche,
ou de ceux qu'on appelle aujourd'hui les « altermondialistes ». D'où vient-elle ?**

Au cours du 19^e siècle, il y a une série de répudiations de dette. Notamment aux États-Unis. En 1830, 4 États des États-Unis sont touchés par des émeutes sociales qui renversent leurs gouvernements corrompus et répudient la dette qu'ils avaient contractée auprès de banquiers véreux. Les projets d'infrastructures qu'elle était sensée financer n'ont pas été réalisés à cause de la corruption.

En 1865, quand les « *nordistes* » gagnent contre les « *sudistes* », ils décrètent que ces derniers doivent répudier les dettes contractées auprès des banques pour financer la guerre (*c'est le contenu du 14^e amendement à la constitution des États-Unis*). Une dette considérée comme « *odieuse* », car contractée pour défendre le système esclavagiste.

À la fin du 19^e siècle, les États-Unis refusent également que Cuba, devenu indépendant suite à leur intervention militaire, rembourse la dette que l'Espagne avait contractée à Paris au nom de sa colonie. Les États-Unis la

considèrent « *odieuse* », car elle a servi à financer la domination de Cuba et les guerres que les Espagnols ont conduites ailleurs. Et lorsqu'en 1919, le Costa-Rica répudie une dette contractée par l'ex-dictateur Tinoco, au bénéfice de sa seule famille, c'est un ancien président des États-Unis qui intervient en tant qu'arbitre et entérine la répudiation. Car l'argent emprunté était destiné à des intérêts personnels. C'est sur la base de toutes ces jurisprudences qu'un juriste russe, exilé après la révolution bolchevique, élabore une doctrine juridique. Il affirme qu'un État reste engagé par les dettes contractées par le régime antérieur, mais ajoute une exception : si la dette a été contractée contre l'intérêt de la population et que les créanciers en étaient conscients, ou auraient dû l'être en faisant les vérifications, elle peut être décrétée odieuse et être répudiée. Cette doctrine émane donc d'un professeur conservateur, qui voulait défendre les intérêts des créanciers, mais également leur dire de faire attention à regarder pour qui et pourquoi ils prêtent. Il confirme, ce faisant, qu'il y a bien une possibilité pour les États de répudier une dette si elle est odieuse.

Pourquoi considérez-vous la dette grecque comme « odieuse » ?

La Troïka réclame depuis 2010 à la Grèce des prêts qui ont clairement été octroyés contre l'intérêt des Grecs eux-mêmes. Puisqu'on leur a imposé des mesures qui ont dégradé l'exercice de leurs droits fondamentaux et de leurs conditions de vie. On a démontré que l'argent prêté est reparti immédiatement dans les banques étrangères ou grecques responsables de la crise. Et on peut prouver que les gouvernements de la Troïka en étaient parfaitement conscients, car ce sont eux qui ont dicté le contenu du mémorandum. Ils ont été acteurs directs.

Cette réflexion est-elle extensible à la France ?

Oui, les travaux des collectifs d'audit, remis en avril 2014, identifient que 59 % de la dette française est illégitime. Elle n'a pas servi l'intérêt des Français, mais ceux d'une minorité qui a bénéficié de cadeaux fiscaux et des banques qui ont prélevé des taux d'intérêt trop élevés.

L'idée répandue selon laquelle un État qui répudierait sa dette ne pourrait plus emprunter sur les marchés s'avère en réalité fausse.

Après une répudiation, les États peuvent-ils retrouver des banques disposées à leur prêter de nouveau ?

Il y a certes une crainte des créanciers, mais l'idée répandue selon laquelle un État ne peut pas répudier sa dette sous peine de ne plus pouvoir emprunter s'avère en réalité fausse. Le Mexique, par exemple, a répudié sa dette en 1861, 1867, 1883, 1913 et a trouvé à chaque fois de nouveaux prêteurs. Parce que certains banquiers n'hésitent pas à s'engager lorsqu'ils voient qu'un pays a retrouvé une bonne santé financière en suspendant le paiement de la dette ou en la répudiant. Le Portugal en 1837 a répudié sa dette. Cela ne l'a pas empêché de contracter 14 prêts successifs auprès de banquiers français. Les Soviétiques ont répudié en février 1918 les dettes contractées par le Tsar parce qu'elles avaient servi à faire la guerre. Un blocus a été décrété, mais il a été levé après 1922, parce que les Britanniques ont décidé de leur prêter pour que la Russie achète des équipements britanniques. L'Allemagne, la Norvège, la Suède et la Belgique suivent. **Même la France renonce au blocus, alors même que 1,6 million de Français avaient acheté des titres russes au Crédit lyonnais, répudiés après la révolution.** Ce sont les gros producteurs de la métallurgie français qui ont fait pression pour que la France prête aux Soviétiques, car ils voyaient les commandes leur passer sous le nez.

Énième exemple, plus récent : dix jours après l'invasion de l'Irak, en 2003, le secrétaire d'État américain au Trésor a convoqué ses collègues du G7 pour annuler les dettes contractées par Saddam Hussein, en utilisant l'argument de la dette odieuse. Les États-Unis lui avaient pourtant eux-mêmes beaucoup prêté à la fin des années 1970 et dans les années 1980 pour mener la guerre contre l'Iran. En octobre 2004, 80 % de la dette de l'Irak a été annulée. Cela montre la validité de l'argument de droit international.

La dette apparaît également comme un carcan, qui empêche toute alternative...

Oui cela signifie que l'annulation de la dette illégitime est une condition indispensable pour libérer des moyens pour mettre en place une politique de transition écologique. Mais également qu'elle est insuffisante ! Répudier des dettes et ne pas réaliser d'autres politiques concernant les banques, la monnaie, la politique d'impôt, les priorités d'investissement et la démocratie... Ce serait repartir dans un cycle d'endettement. La répudiation doit s'inscrire dans un plan d'ensemble.

